

Image not found or type unknown



Reglement sur stationnement

Par **brocante**, le **02/01/2016** à **19:32**

Bonjour

J'ai construit dans un lotissement communale sur un lot situé en bordure de route au niveau de mon terrain il y a une encoche devant mon mur de clôture et je suis constamment confronté à des conflits puisque qu'on pense que c'est un parking il n'y a pas de marquage au sol ni de parking dans ce lotissement.

Selon moi il n'est pas possible d'avoir un parking devant mon mur me privant l'accès.

Est-ce que quelques-uns peuvent me guider pour savoir comment faire pour me débarrasser de ces stationnements devant mon mur.

Je vous remercie de votre aide.

Par **youris**, le **02/01/2016** à **19:55**

bonjour,

est-ce que l'emplacement où se garent ses véhicules vous appartient ?

salutations